

# L'ENTREPRISE ET LA BANQUE

## 1. Le financement bancaire des entreprises

L'intermédiation bancaire dans les économies modernes peut-être appréhendée à travers les multiples fonctions qui sont assumées par les établissements financiers. L'activité des banques est organisée autour de trois fonctions essentielles.

- La collecte de ressources
- La distribution de crédit
- La gestion des moyens de paiement

La connaissance de l'activité des banques peut être saisie à travers leur bilan comptable.

### 3.1. Analyse comptable des ressources et des emplois des banques

L'analyse de l'intermédiation bancaire d'un point de vue comptable nous conduit d'abord par un détour concernant l'étude des ressources et des emplois de la banque.

Cette tâche est rendue plus aisée puisqu'à partir de 1993 les banques algériennes sont tenues de se conformer à un plan comptable spécifique.

La lecture du bilan d'une institution bancaire permet de recenser les différentes activités exercées et de comprendre par la même occasion le contenu de l'intermédiation..

L'activité de la banque vise deux objectifs essentiels :

- s'assurer une rentabilité : cela signifie que le coût d'obtention des ressources doit être inférieur à la rémunération des emplois.
- Minimiser les risques

La comptabilité bancaire est organisée autour de trois documents : le bilan, le compte de résultat et le hors bilan.

— Le bilan : à l'instar des bilans comptables des entreprises le bilan d'une banque représente à un instant donné les avoirs qui figurent à l'actif et les dettes qui apparaissent au passif.

A l'actif sont recensés les emplois et au passif figure les ressources

L'examen des emplois et des ressources permet de comprendre les différentes opérations exercées par les banques telles que stipulées par le plan comptable spécifique introduit en 1993.

Les opérations de trésorerie comprennent :

- Les opérations sur le marché monétaire : prêts et emprunts
- Les opérations interbancaires : trésor, banque centrale, banques et établissements financiers.
- Les opérations avec la clientèle : ces opérations englobent les dépôts des agents économiques non financiers et les crédits qui leur sont accordés.

- Les opérations de portefeuille : cette rubrique comprend à la fois les titres (participations, placements et investissements) et les dettes matérialisées par des titres (obligations).
- Les immobilisations : ce sont les emplois relatifs à l'acquisition de biens pour une longue durée.
- Les fonds propres et assimilés : ce sont les ressources propres de la banque et les ressources à long terme (obligations) où en d'autres termes les capitaux permanents
- Le compte de résultat : il décrit les charges, les produits et permet de calculer les soldes intermédiaires de gestion.

De manière générale une banque réalise un bénéfice lorsque ses produits constitués essentiellement des intérêts perçus (intérêts débiteurs) sont supérieurs à ses charges largement dominées par les intérêts payés (intérêts créditeurs).

En d'autres termes la rentabilité de la banque est déterminée par la marge d'intermédiation ou marge financière : c'est la différence entre les intérêts débiteurs et les intérêts créditeurs. Elle reflète les opérations du haut de bilan. En Algérie elle n'est plus réglementée puisqu'une mesure de déplafonnement a été instaurée en 1994.

- Le produit net bancaire : il représente la différence entre les produits et les charges directement liés à l'exploitation. Il correspond à la notion de valeur ajoutée.

$$\text{PNB} = \text{intérêts débiteurs} - \text{intérêts créditeurs} + \text{commissions}$$

- Le résultat brut d'exploitation :

$$\text{RBE} = \text{PNB} - \text{frais généraux (frais de fonctionnement et salaires)}$$

- Résultat d'exploitation

$$\text{RE} = \text{RBE} - \text{Dotations aux amortissement et Provisions}$$

- Résultat net

$$\text{RN} = \text{RE} - \text{Impôts sur les sociétés}$$

Les éléments prépondérants dans le compte de résultat de la banque sont constitués par la marge financière et les provisions.

<b>Compte de résultat</b>	
<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Intérêts créditeurs	Intérêts débiteurs
Frais généraux	Commissions
Amortissements	
Provisions	
Impôts	

— le hors bilan : il est inhérent à l'activité bancaire. C'est un document qui recense les engagements donnés ou reçus par les banques sans que ces engagements n'aboutissent à des décaissements.

## **2. Les concours bancaires aux agents économiques**

Si les banques algériennes proposent à leurs clients une large gamme de financements, on remarque que dans la réalité, une bonne partie d'entre eux ne sont pas mis en œuvre pour des raisons liées à la persistance de séquelles d'un environnement économique et financier qui ne favorise pas l'introduction d'un nouveau type de management tant en ce qui concerne les banques que les entreprises. Nous allons présenter les différents types de crédits bancaires.

### **2.1. L'activité d'exploitation de l'entreprise et les besoins de financement :**

#### **2.1.1. La notion de BFR**

L'activité de l'entreprise génère un besoin en fonds de roulement d'exploitation

- La constitution de stocks de matières premières et autres inputs.
- Les délais de règlement accordés par l'entreprise à ses clients.
- Les délais de règlements accordés par les fournisseurs à l'entreprise.

Le BFR représente le solde entre l'actif circulant constitué par les stocks et les postes clients et le passif à court terme qui comprend les postes fournisseurs plus les dettes fiscales et sociales.

Deux situations sont envisageables :

- Le BFR est négatif : l'entreprise dispose de ressources à court terme qui couvrent son besoin en fonds de roulement d'exploitation
- Le BFR est positif :

L'entreprise utilise son fonds de roulement lorsqu'il est supérieur au BFR.

Fonds de roulement = Capitaux permanents (fonds propres + DMLT) – immobilisations nettes

BFR = actif circulant (hors disponibilités) – dettes à court terme (hors dettes financières).

$$TR = FR - BFR$$

En cas d'insuffisance du fonds de roulement : le financement de l'activité d'exploitation de l'entreprise s'opère à travers le recours aux crédits de trésorerie ou crédits de fonctionnement accordés par les banques.

Ces crédits financent les actifs circulants et se rembourse par conséquent par les rentrées courantes de l'entreprise.

On distingue les crédits d'exploitation directs et les crédits d'exploitation indirects ou par signature.

### **2.1.2. Les crédits d'exploitation**

a) Les crédits par caisse :

Ces crédits étant essentiellement à court terme et non causés englobent :

- la facilité de caisse
- Le découvert bancaire
- le crédit de campagne ou saisonnier
- Le crédit-relais est un crédit mis en place dans l'attente d'une recette future qui assurera son remboursement : augmentation de capital, emprunt obligataire, cession d'une filiale etc....

b) Les crédits assortis de sûretés réelles ou crédits de mobilisation des créances commerciales.

Ce sont des financements à court terme et causés qui prennent la forme de crédits par escompte. Ils sont constitués par :

- L'escompte commercial : c'est une opération qui consiste pour la banque à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse avant l'échéance et moyennant le paiement d'agios. Le code de commerce algérien amendé en 1993 définit les effets de commerce suivants : lettre de change, billet à ordre, warrant et connaissance maritime.

c) Concours financiers assis sur la mobilisation de droits à paiements : MDAP

Ce mode de financement est constitué par des avances consenties par les banques à des entreprises et dont la garantie est assurée par le nantissement de marchés publics.

- Avances sur titres :

- Avances sur factures :

- L'avance sur délégation de marchés publics :

- Les crédits de préfinancement et crédits d'accompagnement :

d) Les crédits indirects ou crédits par signature :

La banque apporte son concours à l'entreprise sous forme d'engagements. Ce mode de financement n'entraîne aucun décaissement au niveau de la banque prêteuse qui se contente de prêter sa signature.

-L'aval:

- Les obligations cautionnées : cautions fiscales et douanières

- Les cautions sur marchés publics

- La caution d'adjudication et de bonne fin

- La caution définitive ou de bonne exécution

- La caution de retenue de garantie
- La caution de restitution d'avance
- Les cautions diverses : caution en faveur de la banque algérienne de développement, caution pour absence de documents (lettre de garantie en faveur des compagnies de transport maritime).
  - La remise documentaire,
  - Le crédit documentaire.

## **2.2. L'activité d'investissement et les besoins de financement**

Au sens strict l'investissement est l'accroissement ou remplacement du capital technique de l'entreprise.

Pour les comptables, les investissements sont des immobilisations (incorporelles, corporelles, financières) liée à la notion de durée de détention au sein de l'entreprise.

Pour les financiers, les investissements sont des emplois stables qui doivent être financés par des ressources stables.

Pour les économistes l'investissement est un capital qui produit un revenu futur supérieur d'un montant supérieur à l'investissement initial.

L'investissement en entreprise peut avoir plusieurs finalités.

- augmentation des capacités de production
- a diversification de la production
- investissement de productivité et de réduction des coûts
- Investissement de remplacement
- investissement réglementaire : obligation imposée par les lois anti-pollution
- investissement social
- investissement de prestige

La méthode de formalisation du processus d'investissement appliquée par les banques algériennes adopte la démarche suivante.

Dans un premier temps, on détermine le montant de l'investissement, les capacités d'autofinancement engendrées par le projet et la rentabilité économique du projet indépendamment du choix du mode de financement. Au cours de cette étape il y a séparation de la décision d'investissement du mode financement.

Pour déterminer la rentabilité économique du projet il faut rechercher des solutions techniquement valables. A ce titre les banques appliquent trois critères d'évaluation de la rentabilité.

Pour déterminer la rentabilité économique du projet il faut rechercher des solutions techniquement valables.

Pour cela trois critères<sup>1</sup> principaux sont utilisés.

- La valeur actuelle nette
- Le critère du délai de récupération ou pay-back : il représente le temps nécessaire pour récupérer le montant du capital investi.
- Le taux de rentabilité interne : c'est le taux qui assure l'égalisation entre les flux de revenus générés par le projet et la somme des investissements utilisés.

Une fois les critères de rentabilité définis, il s'agit dans une deuxième étape de se pencher sur la structure de financement du projet.

Pour financer leurs investissements les entreprises peuvent recourir aux crédits bancaires à moyen et long terme, les emprunts obligataires, les émissions d'actions et les financements spécialisés. Il est intéressant de s'attarder sur cette dernière forme de financement à travers le cas du crédit-bail ou leasing

C'est un financement qui fait intervenir trois parties : le loueur, le locataire et le fournisseur qui livre le matériel à la société de crédit-bail.

La durée du contrat doit correspondre à la vie économique du bien loué.

A la fin du contrat, le locataire peut acquérir le bien loué pour une valeur résiduelle en fin de contrat, le restituer ou renouveler le contrat sur de nouvelles bases.

Le crédit-bail peut revêtir deux formes :

- Crédit-bail mobilier
- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail adossé au crédit-bail fournisseur : l'entreprise productrice devient locatrice du matériel qu'elle fabrique elle-même et sous-loue le matériel à ses clients utilisateurs.

Le crédit-bail comporte de multiples avantages.

-Grande souplesse d'utilisation

-N'exige aucun autofinancement

-Pas de frais d'ouverture

-N'affecte pas la capacité d'emprunt de l'entreprise

-Comporte des avantages fiscaux

---

<sup>1</sup> On pourrait ajouter un quatrième critère utilisé par les banques, l'indice de profitabilité.

-Permet des économies d'impôts : les versements de loyers sont souvent déductibles d'impôts à 100%.

-Améliore le fonds de roulement

-Améliore le rendement sur l'investissement

-Simplifie la gestion administrative

-Les projections financières sont plus faciles à faire car le coût est connu pour toute la durée du bail.

-Protège contre l'instabilité financière notamment les variations de taux d'intérêt.

-La flexibilité du crédit-bail permet le remplacement des équipements

-Protège contre l'inflation, car le loyer reste fixe.

-L'utilisateur n'est pas tenu de fournir une garantie réelle car il est locataire.

-Pas d'immobilisation au bilan car il s'agit d'une location

-Les loyers sont passés en frais généraux

Parmi les inconvénients du crédit-bail on peut citer:

-Coût élevé pour les petits investisseurs

-C'est un financement réservé aux biens standards

Ce n'est que récemment que des institutions financières spécialisées dans les opérations de leasing ont vu le jour.

### **2.3. Financement hypothécaire :**

Devant l'importance prise par le problème du logement en Algérie, et les besoins qui en résultent pour le financement, une loi a été adoptée au début de l'année 2006 portant sur la titrisation des créances hypothécaire. Avec le développement du marché hypothécaire il sera possible aux banques de participer au financement de l'activité relevant de l'immobilier. Il faut préciser que la société de refinancement hypothécaire a vu le jour en 1998, néanmoins en l'absence d'un cadre législatif adéquat son activité n'a pas pu se développer. L'introduction de la titrisation renforce les bases du marché financier.